

Marché : fourniture des films pour girouettes

Rapporteur : M. Le Président

Contexte

La restructuration du réseau d'agglomération entraîne une modification substantielle des lignes du réseau urbain : changement de numérotation, nouveaux terminus, création de lignes,...

Les bus urbains de l'agglomération ont la particularité d'être équipés de « girouettes » frontales et latérales indiquant aux usagers le numéro de ligne et la destination du véhicule. Les girouettes sont équipées de films sérigraphiés.

Du fait des changements de lignes, l'ensemble des films sérigraphiés doit être remplacé. Une procédure selon le Code des Marchés Publics doit être engagée.

Réalisation d'un marché

Le marché a pour objet la fourniture de films entiers ou de tronçons de films sérigraphiés pour des girouettes motorisées à positionnement automatiques et/ou pour des girouettes manuelles de bus urbains.

Ces films ont comme caractéristique principale de devoir être réalisés en de nombreuses teintes pour différencier les numéros et les noms des destinations des lignes.

Ce marché est passé pour une durée de 3 ans, étant entendu que tous les ans, hors restructuration, l'achat de films sérigraphiés est nécessaire (ex : acquisition de nouveaux bus devant être équipés).

Ce marché est décomposé en deux lots distincts :

- Lot n° 1 : Films motorisés :

- ↗ Les films (ensembles) pour girouettes motorisées comprennent : films ou tronçons de films pour girouettes frontales, latérales et arrières prévus pour des mécanismes à motorisations électriques et détecteurs de position optiques.
- ↗ Le nombre de positions en moyenne pour les films entiers : 65 pour les frontales, 40 pour les latérales et 35 pour les arrières. Le nombre de positions sur des tronçons : de 1 à plusieurs dizaines de positions.
- ↗ Montant minimum pour la durée du marché : 100 000 € HT
- ↗ Montant maximum pour la durée du marché : 300 000 € HT

- Lot n° 2 : Films manuels :

- ↪ Les films (ensembles) pour girouettes manuelles comprennent : films ou tronçons de films pour girouettes frontales (2 films séparés: n° et destinations), latérales et arrières prévus pour des mécanismes manuels.
- ↪ Le nombre de positions pour les films entiers varie selon le type de bus et dans la plupart des cas, il est inférieur à celui des films motorisés. Le nombre de positions sur des tronçons : de 1 à plusieurs dizaines de positions.
- ↪ Montant minimum pour la durée du marché : 60 000 € HT
- ↪ Montant maximum pour la durée du marché : 180 000 € HT

Le montant global du marché est au minimum de 160.000 € HT et au maximum de 480.000 € HT.

Le montant inscrit au budget primitif 2002 dans le cadre du programme d'investissement de la DSP de la Ctb est de 175.000 € HT pour l'achat de films pour girouettes.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **autorise l'engagement d'une procédure de consultation, selon les dispositions du code des marchés publics, liée à l'acquisition de films pour girouettes,**
- **autorise le Président à signer toutes les pièces relatives à ce marché et, le cas échéant, aux avenants, dans la limite des crédits inscrits au budget.**
- **autorise le Président à chercher des subventions relatives à l'acquisition de ces équipements et à signer les conventions correspondantes avec les partenaires.**

Pour extrait conforme,

Le Président